

SEANCE DU 18 JUILLET 2013

L'an deux mille treize, le dix-huit juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Bérus, légalement convoqué le 04 juillet 2013, s'est réuni en séance publique à la mairie de Bérus sous la présidence de Monsieur LAMARE Gille, Maire.

Etaient présents : MM LAMARE Gille, EVETTE Gérard, LOUVEL Marie-Thérèse, ROWLAND Laurent, FORGET Joël, THOMAS Sylvie, DURAND Gérard, DOUDIEUX Josiane.
Formant la majorité des membres en exercice.

Etait absent : Mr BEDOUET Alain.

Secrétaire de séance : Mme LOUVEL Marie-Thérèse.

ORDRE DU JOUR

- Choix des entreprises pour les travaux d'aménagement du Bourg.
- Affaires diverses.

DÉLIBÉRATION N° 2013-07-D36B1
Matière Commande publique – Sous matière Marchés publics – Code 1.1
Objet : Choix des entreprises pour les travaux d'aménagement du Bourg – 1^{ère} tranche

La Commune de Bérus a décidé de faire réaliser les travaux d'aménagement du Bourg sur la RD 285 et Place de la mairie. Le Maire fait savoir que :

- Après ouverture des plis le 25 juin 2013, avant de se prononcer la commission d'appel d'offres a demandé à B.A.I.E. Maître d'œuvre de recontacter certaines entreprises pour avoir des renseignements complémentaires ;
- La commission s'est à nouveau réunie le 16 juillet 2013 ;
- 14 entreprises ont fait une offre pour les différents lots, à savoir :

Lots Désignation des travaux	Entreprises	Montant de l'offre HT	Montant du Marché TTC
LOT n° 1 Réseaux EU et EP	CHAPRON 53600 Ste Gemmes le Robert FLECHARD 72400 La Ferté Bernard TP LECLECH 72610 Arçonnay LOCHARD 53150 Brée	44 120,00 € 42 645,00 € 40 755,00 € 64 551,80 €	52 767,52 € 51 003,42 € 48 742,98 € 77 203,95 €
Lot n° 2 Réseau Eclairage Public	CEGELEC Ouest 72000 Le Mans ERS Maine 72560 Changé SOGETRA 61500 Sées	4 853,00 € 3 980,00 € 6 760,00 €	5 804,19 € 4 760,08 € 8 084,96 €
LOT n° 3 Voirie et signalisation	CHAPRON 53600 Ste Gemmes le Robert LOCHARD 53150 Brée FLECHARD TP 72400 La Ferté Bernard EUROVIA 61250 Hauterive COLAS Centre Ouest 61000 Alençon	186 725,00 € 239 670,00 € 209 689,00 € 206 127,80 € 171 424,81 €	223 323,10 € 286 645,32 € 250 788,04 € 246 528,85 € 205 024,08 €
LOT n° 4 Espaces verts et Plantations	SAS Paysages JULIEN & LEGAULT 61110 Bellou Sur Huisne	5 114,00 €	6 116,34 €

Après avoir entendu l'exposé du Maire, en avoir discuté et délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL :

- CONFIRME que le projet est conforme à l'objet de la demande de la commune ;
- DECIDE de valider le choix des entreprises retenues par la commission d'appel d'offres comme suit :

Lots Désignation des travaux	Entreprises	Montant HT	Montant TTC
LOT n° 1 Réseaux EU et EP	TRAVAUX PUBLICS LECLECH ZA du Chêne – Rue de Roglain 72610 Arçonnay	40 755,00 €	48 742,98 €
Lot n° 2 Réseau Eclairage Public	ERS Maine ZA La Haute Chenardière 72560 Changé	3 980,00 €	4 760,08 €
LOT n° 3 Voirie et signalisation	COLAS Centre Ouest 41 Rue Lazare Carnot 61000 Alençon	171 424,81 €	205 024,08 €
LOT n° 4 Espaces verts et Plantations	SAS Paysages JULIEN & LEGAULT Boisard 61110 Bellou Sur Huisne	5 114,00 €	6 116,34 €
	TOTAL GLOBAL	221 273,81 €	264 647,39 €

- ATTESTE que les inscriptions budgétaires correspondantes en dépenses et en recettes ont été inscrites au budget de la Commune au titre de l'année 2013 ;
- DONNE pouvoir au Maire pour effectuer les démarches à intervenir dans ce projet ;
- AUTORISE Monsieur le Maire :
 - A notifier le marché au titulaire,
 - A signer toutes les pièces constitutives du marché et toutes autres pièces s'y rapportant.

DÉLIBÉRATION N° 2013-07-D37B
Matière Commande publique – Sous matière Marchés publics – Code 1.1
Objet : Acquisition matériels informatiques

Le déploiement de la dématérialisation des documents de la chaîne comptable et financière de la collectivité ainsi que des actes soumis au contrôle de légalité suscite d'avoir des outils logiciels informatiques nécessaires pour leurs mises en place et applications.

Après renseignements complémentaires demandés par la commission communale informatique « Développement et matériel », le Maire présente les devis des 2 entreprises qui ont répondu à l'appel d'offre :

Matériels	Entreprises	Montant De l'offre HT	Montant Marché TTC
-Ordinateur DELL OPTIPLEX package informatique inclus Scanner SP204SN avec Scan&Phare Desktop V2 (Sans Scan&Phare)	REX-ROTARY 87, rue Ernest Sylvain Bollée ZAC de la Rivière 72230 Arnage	2 150,00 €	2 571,40 €
		1 950,00 €	2 332,20 €
-Ordinateur HP Busines Desktop Pro 3500 -Microsoft Office Home and Busines 2013, dépl et installation -Scanner BROTHER ADS-2600W Logiciel de gestion électronique, livraison/Configuration/Formation	MODULARIS 4 Rue des Eglantiers 72130 Gesnes le Gandelin	793,72 €	949,29 €
		<u>718,36 €</u>	<u>859,16 €</u>
		1512,08 €	1808,45 €

Après avoir entendu l'exposé du Maire, en avoir discuté et délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL :

- CONFIRME que le projet est conforme à l'objet de la demande de la commune ;
- RETIENT l'entreprise Modularis – 72130 Gesnes le Gandelin pour un montant de 1 512,08 € HT soit 1 808,45 € ttc.
- ATTESTE que les inscriptions budgétaires correspondantes en dépenses et en recettes ont été inscrites au budget de la Commune au titre de l'année 2013 ;
- DONNE pouvoir au Maire pour effectuer les démarches à intervenir dans ce projet ;
- AUTORISE Monsieur le Maire :
 - A notifier le marché au titulaire,
 - A signer toutes les pièces constitutives du marché et toutes autres pièces s'y rapportant.

Délibération n° 2013-07-D38B

Matière : Autres domaines de compétences – Sous-matière : Autres domaines de compétences des communes – Code : 9.1

Objet : S.I.A.E.P. de Champfleur – Rapport sur l'Eau 2012

En application de la Loi n° 95.101 du 02 Février 1995 et du décret n° 95.635 du 6 mai 1995 relatifs aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable ; le Maire fait un exposé du rapport sur l'eau de l'année 2012 concernant le Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable (S.I.A.E.P.) de Champfleur.

Considérant que la gestion technique et financière dudit S.I.A.E.P. est correcte ;

Après en avoir discuté et délibéré, le Conseil Municipal :

- Approuve le rapport sur l'eau 2012 tel qu'il a été présenté.

Affaires diverses - Informations

1. Courrier

Dans son courrier en date du 5 juillet 2013, Cofiroute demande un avis sur le dossier particulier d'exploitation concernant les travaux d'enrobé sur l'A28 avec fermeture de la sortie n° 20 Rouessé-Fontaine.

2. Journal

La Commission « Informations-Journal » s'est réunie à la mairie de Bérus le Mardi 16 Juillet 2013 à 17h30 pour la préparation de l'Echo de Bérus N° 31.

Les informations complémentaires seront fournies par le Secrétariat de mairie, sachant que beaucoup d'entre elles sont déjà sur le site Internet www.berus.fr.

3. Informations

- Le Maire fait savoir que l'installation provisoire du rond point au Carrefour La Noëe/La Croix sera mise en place par Traçage Service le 19 juillet 2013.
- Mme LEPRINCE Pierrette, Présidente du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Sarthe nous informe de l'inscription de Mme PROVOST Josie sur la liste d'aptitude d'accès au grade d'Attaché au titre de la promotion interne 2013.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne réclamant la parole, la séance est levée à 21h45.